

les fondements de cette science, notamment pour quatre des cinq degrés dont se compose son cadre, à savoir : les détenus avant jugement, les condamnés à court terme, les condamnés à long terme et les détenus passagers à transférer entre les différents établissements, suivant leur situation judiciaire. Mais la partie relative aux condamnés à long terme est celle où la réforme des prisons a encore bien des lacunes qu'elle ne pourra graduellement remplir qu'avec les indications successives de l'observation et de l'expérience pratique. Elle est d'origine si récente qu'on n'a pu encore que bien peu en recueillir. Il faut avoir la patience de les attendre et le temps de les obtenir. C'est pour cela qu'on ne peut arriver que par un développement graduel à la science pénitentiaire qui ne peut être le résultat prématuré du présent, mais qui sera le monument de l'avenir auquel chacun doit apporter sa pierre.

La Suède et l'Italie ont utilement apporté la leur à ce monument où d'autres pays en Europe, et notamment la Belgique et la France, avaient chacune marqué la sienne. Travaillons donc par d'actives recherches, d'incessantes observations et de persévérants efforts, à élever successivement ce monument qui doit être le but de nos légitimes aspirations et de nos communes espérances !

## RAPPORT VERBAL

DE M. CH. LUCAS

SUR LA

### NOTICE RELATIVE A MISS CARPENTER

PAR MADAME D'OLIVECRONA.

**M. Ch. Lucas** : Je prie l'Académie d'agréer l'hommage d'une très-intéressante notice sur miss Carpenter, par **M<sup>me</sup> d'Olivecrona**.

L'Académie a déjà pu apprécier le mérite de **M<sup>me</sup> d'Olivecrona**, auteur d'un écrit précédemment publié sur la condition de la femme au sein des populations agricoles et industrielles de la Suède. Dois-je ajouter que par ses lumières et ses études, **M<sup>me</sup> d'Olivecrona** est la digne compagne de l'un des savants correspondants de l'Académie.

**Miss Carpenter** a laissé un nom entouré d'une grande notoriété ; mais les titres auxquels elle la devait n'étaient peut-être pas suffisamment connus. **M<sup>me</sup> d'Olivecrona** a consacré cent pages d'impression à l'exposé qu'elle en a fait avec autant d'exactitude que de lucidité.

Cette notice se divise en deux parties qui ont été publiées séparément. La première concerne les travaux et les fondations en Angleterre de **miss Carpenter**, qui s'y dévoua à toutes les œuvres d'assistance physique, morale et intellectuelle des classes pauvres, mais avec une prédilection particulière qu'elle témoigne aux institutions de préservation charitable pour l'enfance abandonnée et de répression réformatrice pour l'enfance coupable.

Parmi ses fondations, il faut signaler celle de l'école de réforme pour les jeunes filles vicieuses, en 1854, qui se trouvait dans la maison même qu'elle habitait, ancien couvent affecté à cette destination par la générosité de lady Byron ;

Celle de l'asile domestique pour servir de transition entre la sortie de ces jeunes filles de l'école de réforme et leur retour à la vie libre ;

Celle enfin, en 1858, de l'école industrielle pour les jeunes garçons vagabonds, abandonnés ou mendiants, âgés de moins de 14 ans et dont le nombre ne devait pas dépasser 70.

Ce fut au commencement de 1866 et c'est ici l'objet de la seconde partie de la notice, que miss Carpenter, sans vouloir laisser se refroidir son chaleureux dévouement à ses œuvres en Angleterre, conçut le projet d'étendre son active sollicitude à l'éducation de la jeunesse féminine dans l'Inde, afin de préparer ainsi, dans cette vaste possession de l'empire britannique, l'amélioration de la condition morale et matérielle de la femme.

Elle partit pour l'Inde, en septembre 1866, précédée par sa renommée et par les circulaires officielles du gouvernement anglais qui recommandait de seconder ses efforts.

Mais comment, à une si grande distance, pourrait-elle suffire à continuer la direction de ses fondations en Angleterre et à organiser celles qu'elle projetait dans l'Inde. Elle se dit qu'au moyen de fréquents voyages, son infatigable activité pourrait y parvenir.

Au bout de six mois, elle repart le 20 mars 1867 de l'Inde pour l'Angleterre, et en automne 1868 de l'Angleterre pour l'Inde; revient en octobre 1869 de l'Angleterre dans l'Inde, et au printemps de 1870 de l'Inde en Angleterre. Malgré des séjours peu prolongés dans l'Inde, elle y donna une féconde impulsion à l'éducation de la jeunesse féminine, en stimulant l'établissement des écoles et en se chargeant elle-même, pour répondre à l'appel officiellement fait à son dévouement, de l'organisation et de la direction de l'école normale d'institutrices indigènes fondée à Bombay. Mais le plus grand service qu'elle avait à rendre, c'était d'étudier sur place la condition de la femme dans l'Inde et l'état social de ce vaste empire, et de rechercher les améliorations les plus urgentes à réaliser.

Son troisième retour en Angleterre en 1870 devait être suivi d'un séjour plus prolongé que les précédents; elle sentait, avec l'expérience qu'elle avait acquise, qu'elle pouvait servir plus utilement encore peut-

être de loin que de près la cause de l'Inde, en appelant sur son état moral et social la sollicitude du gouvernement anglais, et en stimulant les sympathies de l'opinion publique.

Vers la fin de 1870, elle fonde à Bristol une Société nationale indienne afin de faire progresser l'instruction et les réformes sociales dans l'Inde par l'initiative privée. Outre la direction de ses fondations, ce qui devait retenir miss Carpenter en Angleterre, c'était l'ouverture du Congrès international de Londres fixée au premier juillet 1872, où elle était appelée à motiver son opinion sur l'emprisonnement individuel, sa préférence, pour les condamnés à long terme, en faveur du système graduel désigné alors sous le nom de système irlandais, et ses idées sur le patronage des libérés. Mais elle se proposait surtout de signaler à ce Congrès, comme devant être le premier objet de sa sollicitude, l'organisation d'une discipline réformatrice dans les établissements affectés aux jeunes délinquants et criminels de l'un et l'autre sexe.

A l'issue du Congrès international pénitentiaire de Londres, elle se rend, en 1873, aux États-Unis pour étudier sur les lieux les institutions de bienfaisance, de prévoyance et de répression; et lit au Congrès de Saint-Louis, en 1874, le mémoire relatif aux observations que la visite de ces institutions lui a suggérées et aux améliorations qui lui ont paru désirables.

Revenue des États-Unis en Angleterre, elle se rend à Paris pour y faire entendre le témoignage de son expérience devant la commission parlementaire d'enquête sur le régime pénitentiaire.

Elle reprend ensuite pour la quatrième fois le chemin de l'Inde afin d'y constater les premiers résultats obtenus et d'y recueillir les éléments du mémoire qu'elle avait à soumettre à l'examen du gouvernement anglais sur les moyens les plus urgents et les plus efficaces de concourir à la civilisation de l'Inde, cette vaste possession où il y avait pour le gouvernement anglais charge d'âmes.

Elle débarqua le 22 avril 1876 en Angleterre où la mort vint l'atteindre, en 1877, au milieu de ses idées réformatrices en cours et en projet d'exécution.

La brièveté de ce rapport verbal ne saurait donner qu'une idée bien

incomplète de la vie de miss Carpenter; mais tout ce que je désire, c'est d'en avoir seulement dit assez pour faire éprouver le besoin de demander à la lecture de l'excellente notice de M<sup>me</sup> d'Olivecrona le récit de la vie si bien remplie de cette femme d'un si grand cœur, d'une intelligence pratique si remarquable, et qui dut au sentiment religieux dont son âme était si profondément pénétrée, l'énergique persévérance et la prodigieuse activité du dévouement qu'elle consacra aux œuvres de bienfaisance, d'assistance intellectuelle, de régénération morale et de progrès humanitaire.

Rien ne saurait du reste faire mieux apprécier les sentiments dont était animée miss Carpenter dans son apostolat que la citation suivante de la dernière lettre qu'elle écrivait à M<sup>me</sup> d'Olivecrona.

« Vous avez, en vérité, tracé de la plume d'une amie, l'histoire de mon activité qui peut servir d'encouragement à d'autres, en montrant ce que l'on peut faire en se vouant, par l'amour de Dieu, au service de l'humanité. »

Miss Carpenter terminait en souhaitant que bien des personnes qui avaient plus de talent qu'elle n'en pouvait avoir, le fissent concourir au même but.

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU

De l'Académie des Sciences morales et politiques

(INSTITUT DE FRANCE)

Par M. Ch. VERGÉ,

Sous la direction de M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Orléans — Imp. Ernest Colas.

27

417

F12F5.27

LETTRE

DE

M. CHARLES LUCAS

MEMBRE DE L'INSTITUT

A

M. MODDERMAN

MINISTRE DE LA JUSTICE DU ROYAUME DES PAYS-BAS

A L'OCCASION DU PROJET DE CODE PÉNAL  
PRÉSENTÉ AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX.

Extrait de la REVUE CRITIQUE DE LÉGISLATION ET DE JURISPRUDENCE.

PARIS

A. COTILLON ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,

Libraires du Conseil d'Etat,

24, RUE SOUFFLOT, 24.

1880